

Communiqué commun CGT, URIF-CGT, Union départementale CGT du Val-de-Marne

Toute la CGT attaquée !

jeudi, 7 juillet 2016

Mardi, à Paris, pour la 12ème fois depuis le 9 mars 2016, plusieurs dizaines milliers de manifestants ont défilé pour exiger le retrait de la Loi El Khomri et l'ouverture de véritables négociations. Malgré les multiples provocations, les attaques d'une violence inouïe, la campagne médiatique sans précédent et la violence verbale de plusieurs responsables politiques et patronaux, les organisations syndicales, la CGT en premier lieu, n'ont eu de cesse de les déjouer.

La maturité, le sang-froid et le sérieux des militants de la CGT, auxquels a été confiée la responsabilité d'assurer la sécurité des manifestations au sein des cortèges, n'ont jamais été démentis. Nos camarades chargés de la sécurité des rassemblements sont des militants de la CGT au même titre que tous les autres.

Certains de ces militants ont fait l'objet de répression répétitive, de harcèlement et d'arrestations. Le Gouvernement et la Préfecture de Police de Paris ont décidé de franchir une nouvelle étape. Mardi, à l'occasion de la manifestation du 5 juillet, plusieurs camarades des services d'ordre de l'intersyndicale ont fait l'objet de détentions arbitraires. Notre Camarade Laurent, militant de la CGT du Val-de-Marne – à ce jour et à cette heure toujours en garde à vue - doit passer ce jeudi 7 juillet, dans l'après-midi, en comparution pour un motif toujours inexplicable.

Il s'agit clairement d'une attaque d'envergure contre toute la CGT. Elle doit susciter une réaction à la hauteur de la gravité de la répression. Comme le dit depuis longtemps la CGT, « *lorsque l'on s'attaque à un militant de la CGT, c'est toute la CGT que l'on attaque.* » C'est donc toute la CGT qui doit réagir face à un procès politique. Nous appelons tous les militants, tous les syndiqués de la CGT ainsi que tous les salariés et les citoyens attachés à la démocratie, à la liberté d'expression, à se mobiliser, le 7 juillet, en début d'après-midi, pour accompagner notre Camarade Laurent lors de sa comparution devant le Palais de Justice de Paris.

La répression n'entamera jamais la détermination de la CGT afin d'obtenir le retrait de la loi travail.

Montreuil, le 7 juillet 2016
